

letr@it d'union

Bulletin d'informations de la Bernardière



Fête de la musique



la Bernardière

N° 64

juillet 2022

L'Edito
P.2

La vie municipale
P.3 à 7

La vie locale
P. 8 et 9

Sécurisation du bourg
P. 10 à 12

L'intercommunalité
P. 13

La culture
P. 14 et 15

Les infos en +
P. 16 à 19

A NOTER

Les réserves nationales de sang sont au plus bas !

Collecte de sang

*À la Bernardière
Le vendredi 22 juillet
Salle de la Doline*

Chers amis.

L'été s'est annoncé au cœur d'une actualité toujours aussi dense.

Il en est de même à l'échelle de notre commune où nous avons célébré son début officiel par la fête de la musique, évènement fort de notre vie locale qui a obtenu le succès attendu pour le plaisir des nombreux participants.

Un peu plus tôt nous avons pu organiser les « vœux de printemps » moment essentiel de notre vie locale au cours duquel votre municipalité a présenté aux Bernardins qui ont pu se déplacer un point sur les nombreux projets en cours.

Comme prévu nous avons remis les clefs aux nouveaux occupants de nos deux résidences Jardins du Vivier et Hestia. Je me réjouis que nous ayons pu satisfaire aux attentes des candidats de notre commune dans les désormais 11 logements des jardins du vivier, entièrement dédiés au maintien à domicile.

Du côté de l'espace Hestia les locataires ont pris possession de leur appartement et les travaux d'aménagement des cellules du rez-de-chaussée ont débuté afin d'accueillir les futurs commerces et services après l'été.

Ce quartier va retrouver son animation avec la réouverture tant attendue de notre bar tabac depuis ce début juillet. Je souhaite la bienvenue à Anne Sophie et Yann et suis persuadé que vous serez séduits par leur dynamisme, leur sens de l'accueil et du service. Le démarrage des travaux de la Halle et du restaurant face à la boulangerie va venir compléter cette animation au milieu du mois.

Enfin les contours des aménagements du centre bourg se précisent. Des premières réunions ont eu lieu avec les riverains les plus concernés notamment du côté de la rue centrale dans sa partie la plus étroite ainsi qu'avec les représentants de l'école. Les propositions ont été bien accueillies, elles visent à renforcer la sécurité en réduisant la vitesse, en privilégiant le piéton et le cycliste à la voiture, en renforçant les cheminements doux et en créant des poches de stationnement à la fois pour les riverains et les visiteurs des commerces. A ce stade nous sommes dans l'attente de la validation des aménagements par le département avant de publier le projet global. D'ores et déjà retenez que nous allons procéder dans les prochaines semaines à des travaux provisoires devant la résidence Hestia et créer un sens unique rue centrale, direction la place de l'église à partir du café des sports.

Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour plus de détails sur les travaux à venir.

D'ici là je vous souhaite de belles vacances avec un bel été.

Le maire,

Claude Durand

Le compte-rendu complet de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune : <https://www.labernardiere.fr/>



[Ou cliquez directement ici](#)

Le conseil municipal en *bref*

■ Vote des budgets

Dans sa séance du 7 avril dernier, comme chaque année à cette période, le conseil municipal a procédé aux votes des comptes de gestion 2021 dressés par M. le Trésorier Principal et des comptes administratifs 2021.

Les comptes administratifs :

Budget général 2021

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	1 344 620,29 €	667 445,48 €	2 012 065,77 €
Dépenses	882 549,20 €	630 252,81 €	1 512 802,01 €
<i>Sous total</i>	<i>462 071,09 €</i>	<i>37 192,67 €</i>	<i>499 263,76 €</i>
Résultats antérieurs reportés	222 996,97 €	509 519,65 €	732 516,62 €
TOTAL	685 068,06 €	546 712,32 €	1 231 780,38 €

Budget assainissement 2021

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	113 298,92 €	77 997,64 €	191 296,56 €
Dépenses	98 534,40 €	72 035,26 €	170 569,66 €
<i>Sous total</i>	<i>14 764,52 €</i>	<i>5 962,38 €</i>	<i>20 726,90 €</i>
Résultats antérieurs reportés	- €	11 277,40 €	11 277,40 €
TOTAL	14 764,52 €	5 315,02 €	9 449,50 €

Budget PIC (Patrimoine Immobilier Commercial) 2021

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	13 972,42 €	145 308,70 €	159 281,12 €
Dépenses	8 616,61 €	60 213,51 €	68 830,12 €
<i>Sous total</i>	<i>5 355,81 €</i>	<i>85 095,19 €</i>	<i>90 451,00 €</i>
Résultats antérieurs reportés	12 349,47 €	7 502,32 €	4 847,15 €
TOTAL	17 705,28 €	77 592,87 €	95 298,15 €

La totalité des comptes administratifs (notamment ceux des 4 lotissements : Le Verger, Les Hauts de la Prairie, Impasse du Pas Clissonais, Les Hauts du Pas Clissonais) sont à retrouver sur le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022 sur le site internet de la commune (*Ma commune > Vie municipale > Compte-rendus et délibérations*).

► Le conseil municipal décide le versement d'une subvention de 50 000 € du budget général vers le budget PIC.

Le conseil municipal en *bref*

■ Fixation des taux d'imposition 2022

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de calcul de la taxe foncière.

Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
33,47%	45,29%
<i>Part communale : 16,95%</i>	
<i>Part départementale : 16,52%</i>	

Taux inchangés depuis 2020

Les budgets primitifs 2022 :

Depuis le début de l'année 2022 la communauté d'agglomération a pris la compétence « Assainissement ». Désormais, le budget « Assainissement » n'est donc plus géré par les communes de Terres de Montaigu.

Budget général 2022 :

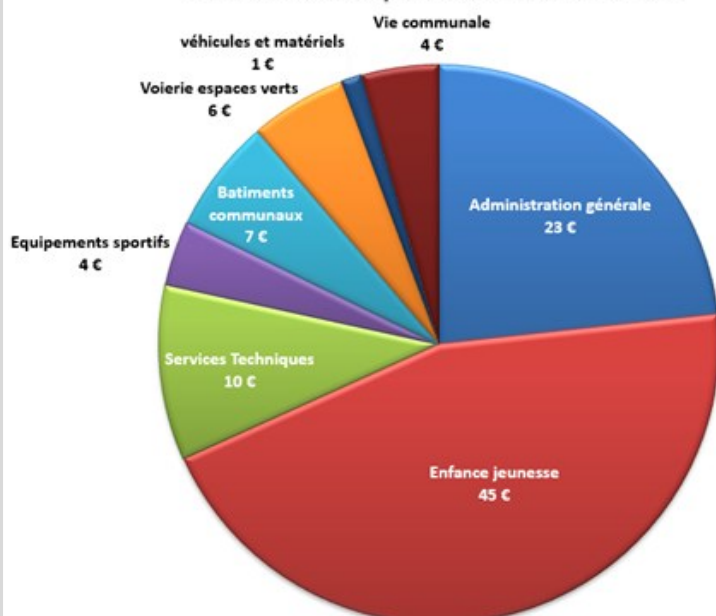
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 435 395,58 €	1 435 395,58 €
Section d'investissement	1 958 639,92 €	1 958 639,92 €

Budget PIC 2022 :

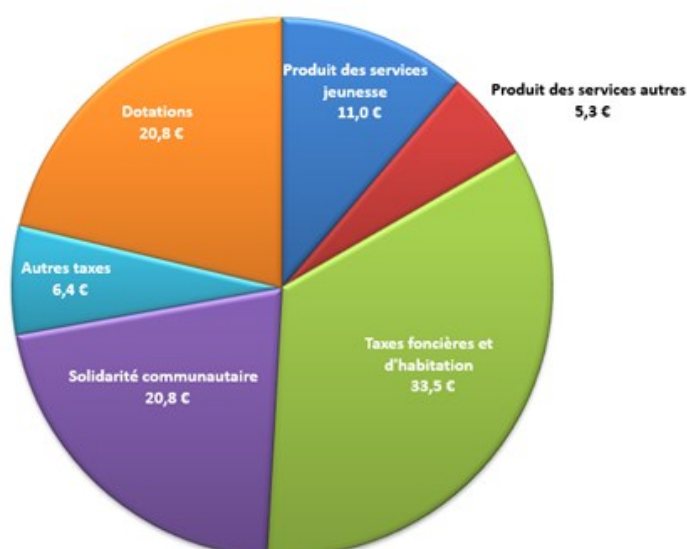
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	41 565,28 €	41 565,28 €
Section d'investissement	1 320 751,57 €	1 320 751,57 €

Les 4 autres budgets primitifs (Le Verger, Les Hauts de la Prairie, Impasse du Pas Clissonais, Les Hauts du Pas Clissonais) sont à retrouver sur le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022 sur le site internet de la commune (*Ma commune > Vie municipale > Compte-rendus et délibérations*).

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement



Pour 100 € de recettes de fonctionnement

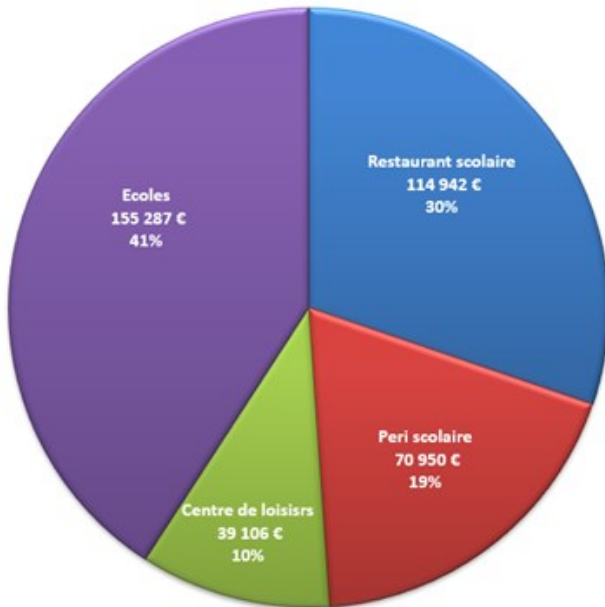


la vie municipale

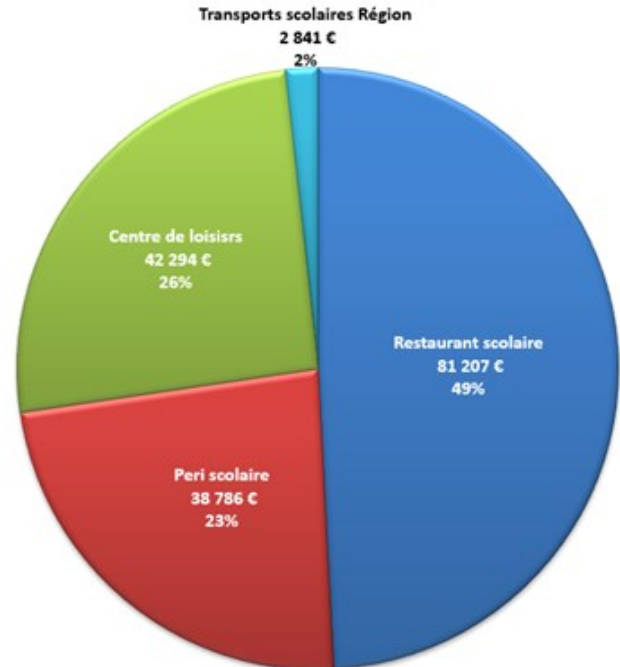
Le conseil municipal en *bref*

- ▶ 45% des dépenses de fonctionnement sont destinées à l'enfance et la jeunesse de la commune.

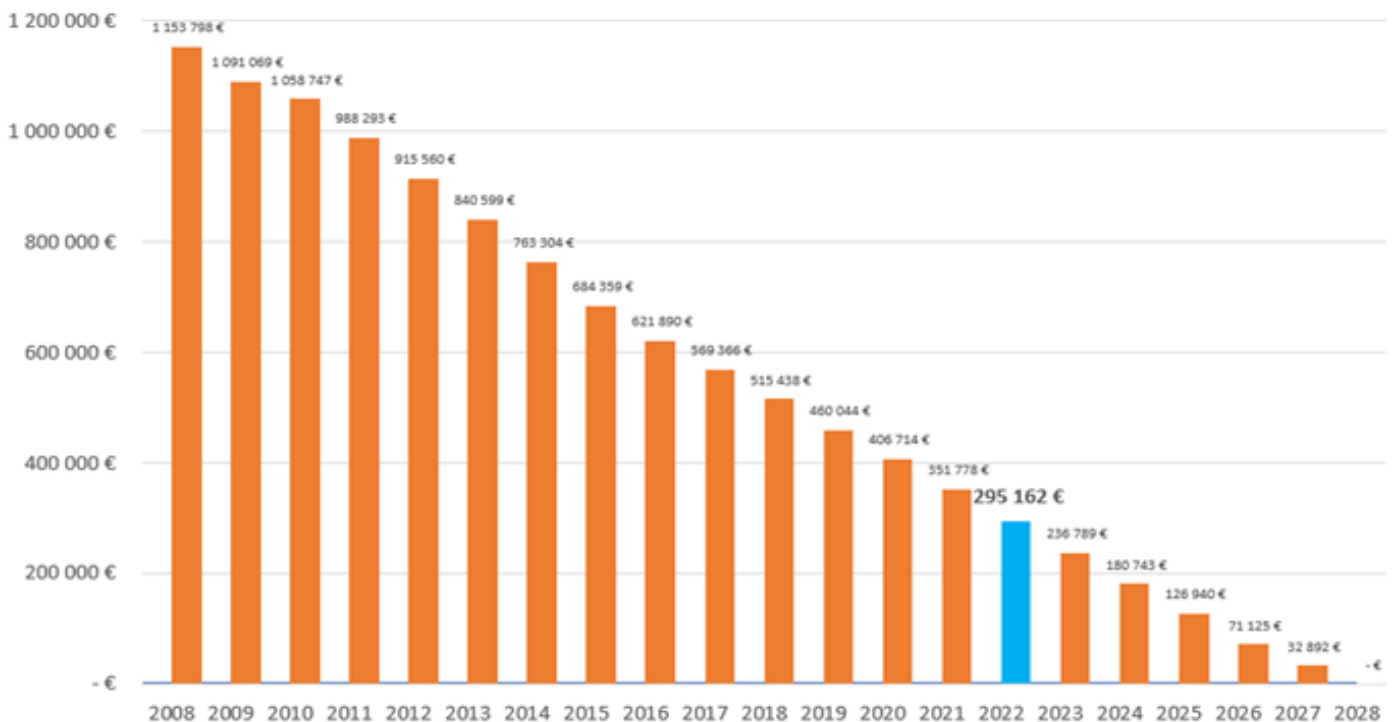
Dépenses de fonctionnement Enfance



Recettes Enfance



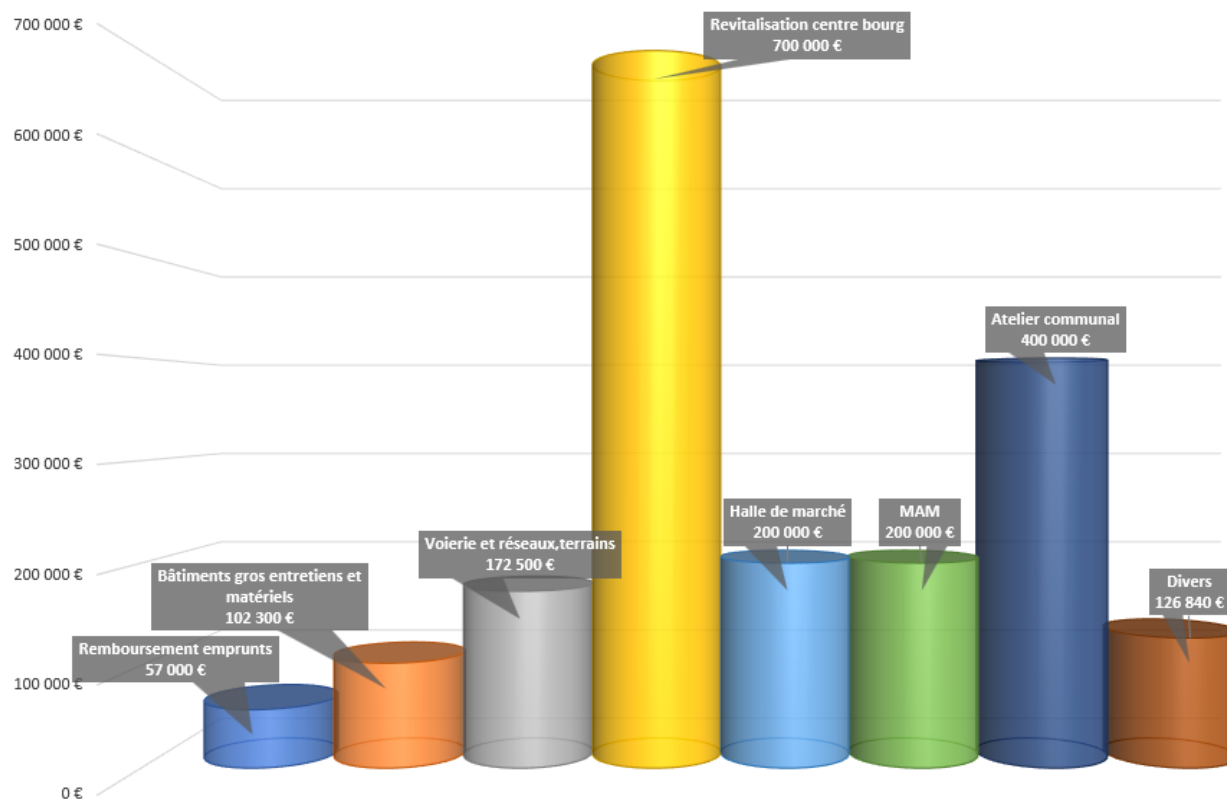
Evolution de la dette



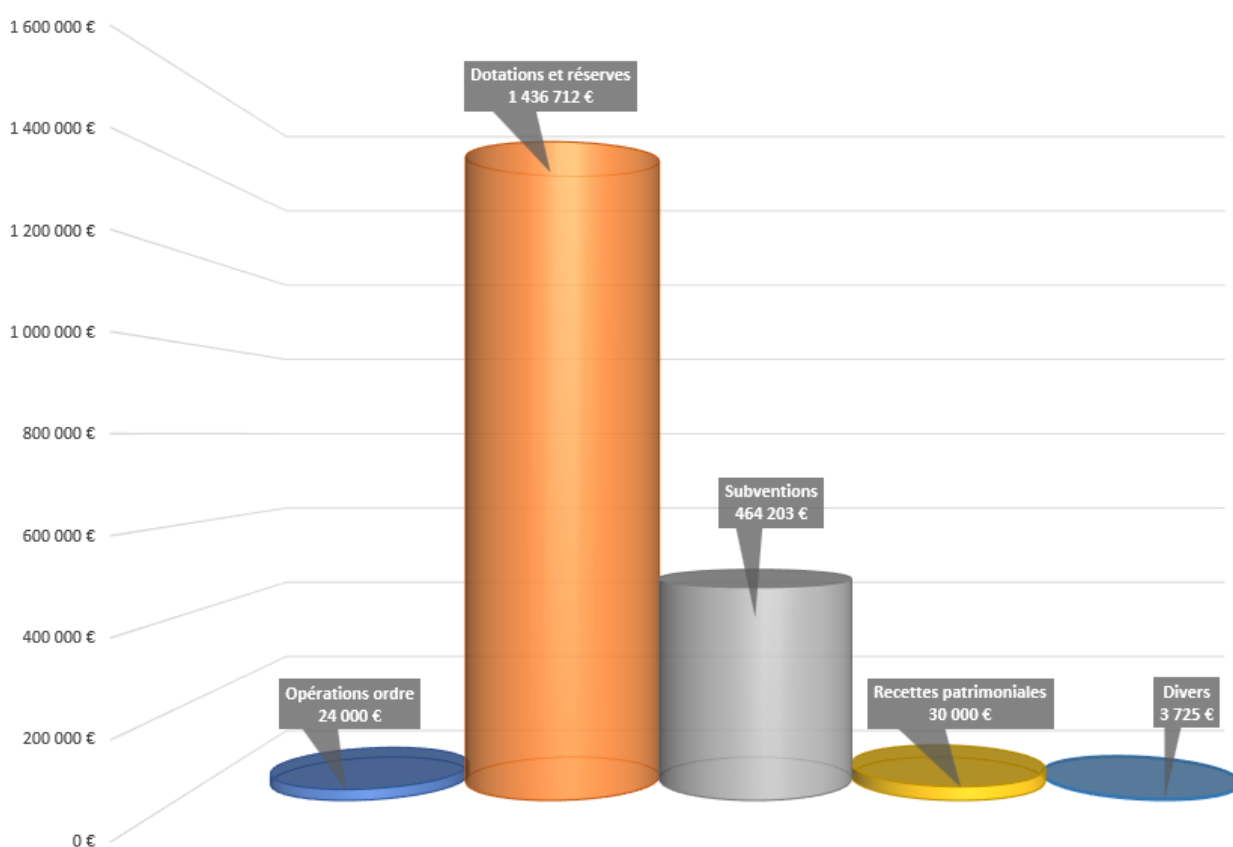
La commune n'a pas eu recours à l'emprunt sur le budget général depuis 2008 (salle de la Doline). L'encours de la dette est donc en constante diminution, ce qui permet une capacité d'autofinancement importante pour les prochains investissements. Les emprunts réalisés sur le budget PIC (Patrimoine Immobilier et Commercial) s'autofinancent par les loyers.

Le conseil municipal en *bref*

Dépenses Investissements 2022



Recettes Investissement 2022



la vie municipale

Le conseil municipal en *bref*

■ Attribution des marchés pour la construction de l'atelier communal :

Un avis d'appel à concurrence a été publié le 25 novembre 2021 avec une date limite de remise des offres fixée au 14 janvier 2022.

À la suite de l'analyse des offres, les lots 01 (Terrassements – VRD – Abords), 02 (Gros œuvre), 03 (Charpente et murs à ossature bois – Bardage bois) et 05 (Menuiseries extérieures et intérieures) ont fait l'objet d'une négociation.

Lors de la séance du 19 mai 2022, le conseil municipal a ainsi pu attribuer l'ensemble des 11 lots pour ce chantier.

Les travaux devraient commencer fin août.



■ Le Conseil Municipal des Enfants

Le dimanche 22 mai dernier, une matinée jardinage à l'initiative des conseillers municipaux enfants a permis la création d'un jardin partagé. Celui-ci est situé entre le centre de secours et l'espace Marigot.



Depuis, les enfants se relaient régulièrement pour assurer l'arrosage, l'entretien et la cueillette des légumes.

Le 15 juin 2022, le dernier conseil municipal des enfants a été l'occasion pour M. le Maire de remercier tous ces jeunes conseillers et notamment ceux qui partent en 6ème. Une nouvelle élection aura lieu en début d'année scolaire afin de remplacer les conseillers sortants.

la vie locale

■ Les résidences Les Jardins du Vivier et Hestia

Le vendredi 17 juin dernier, les clés des huit logements des résidences Les Jardins du Vivier et Hestia ont été remises aux locataires par Mmes Isabelle Rivière, présidente de Vendée Habitat, Cécile Barreau, Conseillère départementale et M. Claude Durand, Maire de La Bernardière.

Malgré quelques appréhensions liées au changement de domicile, ce moment était très attendu par l'ensemble des nouveaux locataires. Souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de La Bernardière et un excellent aménagement à tous.



■ Retour sur la fête de la musique. Une vraie réussite !

Mardi 21 juin, entre 250 et 300 Bernardins se sont retrouvés à la salle de la Doline à l'occasion de la fête de la musique.

L'orchestre Citadelle s'est produit avec brio pendant plus de 4h sur les standards de la chanson française et internationale. Le bar et la restauration assurés par l'équipe de Christophe Bossard (Pizz' & Fouées), appuyé par le domaine de La Bretonnière, ont fortement contribué à la convivialité de cette soirée festive.

Tous les participants étaient heureux de pouvoir enfin se retrouver. **Merci à tous pour cette belle soirée !**



la vie locale

■ Ouverture du café

Après plusieurs mois de fermeture, le café rouvre enfin ses portes !

Anne-Sophie Turbet, et Yann Chantosme, viennent de poser leurs valises dans notre commune pour se lancer dans cette nouvelle aventure.

Anne-Sophie, Angevine, mère d'Alyssa, a travaillé plusieurs années dans la grande distribution et la restauration collective. Elle aime l'échange, le partage et souhaitait habiter dans une commune rurale.

De son côté, Yann a 2 enfants de 14 et 16 ans. Né à St Nazaire, il a travaillé 6 ans au chantier naval, 2 ans sur les pistes de ski, puis 20 ans dans la pétrochimie en Normandie.



L'opportunité de reprendre le café de La Bernardière les a séduits et les a convaincus de franchir le pas.

Outre le bar/tabac, ils souhaitent proposer aux habitants des articles alimentaires de 1ère nécessité et peut-être un relais colis. Afin de faire vivre ce lieu de rencontre, ils proposeront également des soirées à thème en fonction de l'actualité sportive.

Leur jour de fermeture sera le mardi.

Souhaitons-leur la bienvenue à La Bernardière !

■ Nouveau commerce

Les Kinés ayant trop de difficultés à recruter des praticiens pour étoffer leur équipe, ceux-ci ont dû décliner l'offre de location de l'une des cellules commerciales de l'espace Hestia. Ils resteront donc dans leur local actuel.

Finalement, c'est un **institut de beauté** qui s'installera dans la plus grande des cellules commerciales de l'espace Hestia.

Sandra Billard, Chaigne de son nom de naissance, gérante depuis 7 ans de l'institut « Les Sens de Bahia » à Gétigné ne pouvait pas passer à côté de l'opportunité d'ouvrir un second institut, et surtout dans sa commune de cœur.

Elle a en effet passé toute son enfance à La Bernardière et y revient très régulièrement.

Elle travaille actuellement à Gétigné avec Thaïs et prévoit déjà l'embauche d'une nouvelle collaboratrice de manière à tourner sur les 2 instituts.



A terme il pourrait y avoir 2 personnes dans chacun des 2 salons.

L'ouverture est envisagée pour la fin de l'année. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

la vie locale

Sécurisation du bourg

Depuis plusieurs mois, les élus planchent sur un sujet important et attendu par de très nombreux Bernardins : comment mieux sécuriser la circulation piétonne et cycliste dans notre bourg ?

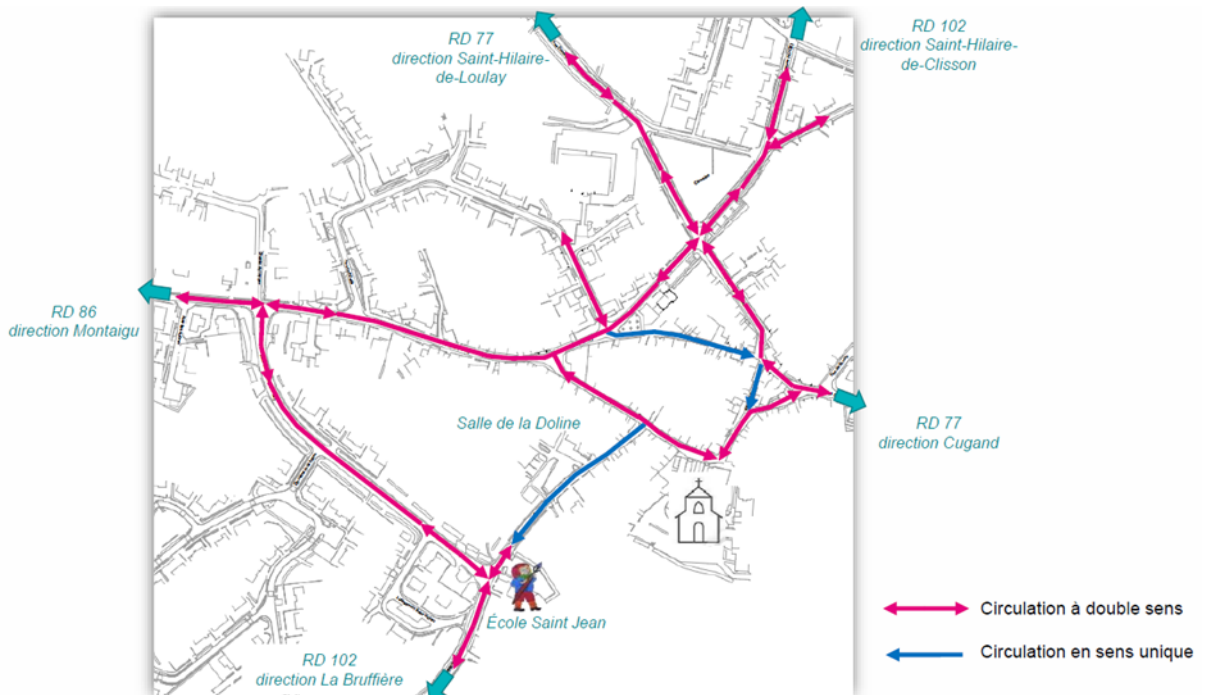
Un récent accident, rue centrale, heureusement uniquement matériel, met en évidence la nécessité de limiter la vitesse et les comportements dangereux de certains conducteurs dans nos rues.

Pour traiter ce sujet les élus s'appuient sur l'étude du cabinet Métivier réalisée en 2017 et le bureau d'étude de Terres de Montaigu.

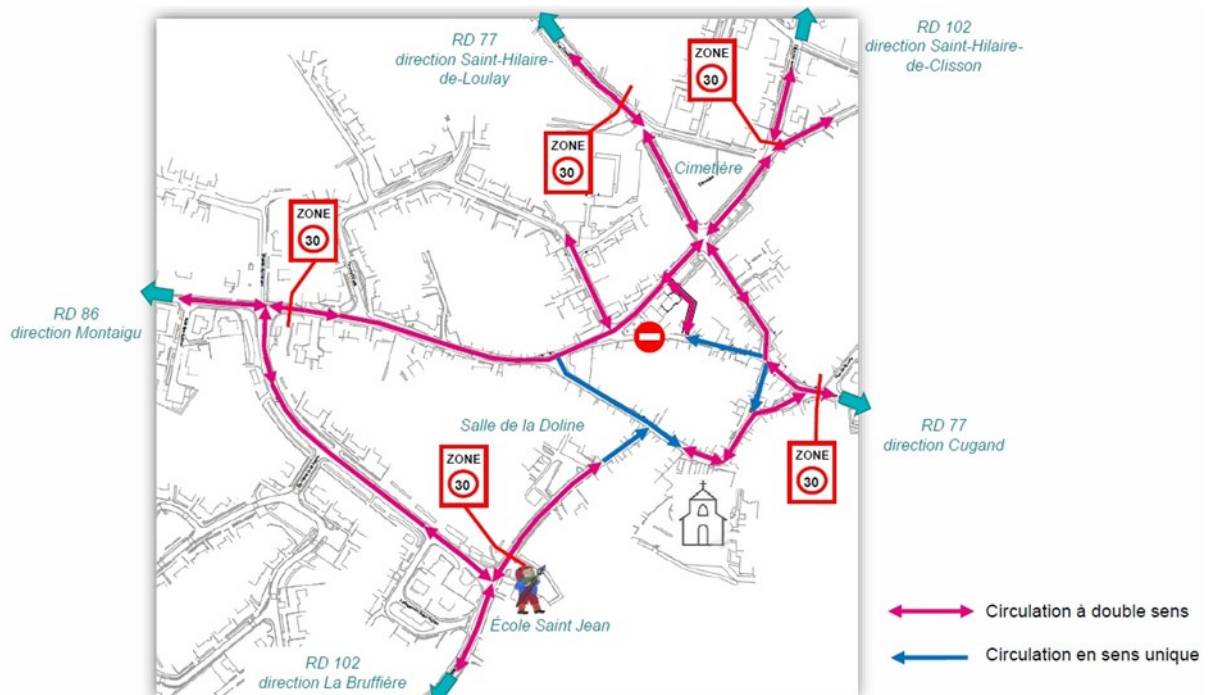
La règle suivie consiste à **rendre la priorité aux piétons et cyclistes** par le biais de différents aménagements aux quatre coins du bourg :

■ Passage du centre bourg en zone 30

Circulation actuelle :



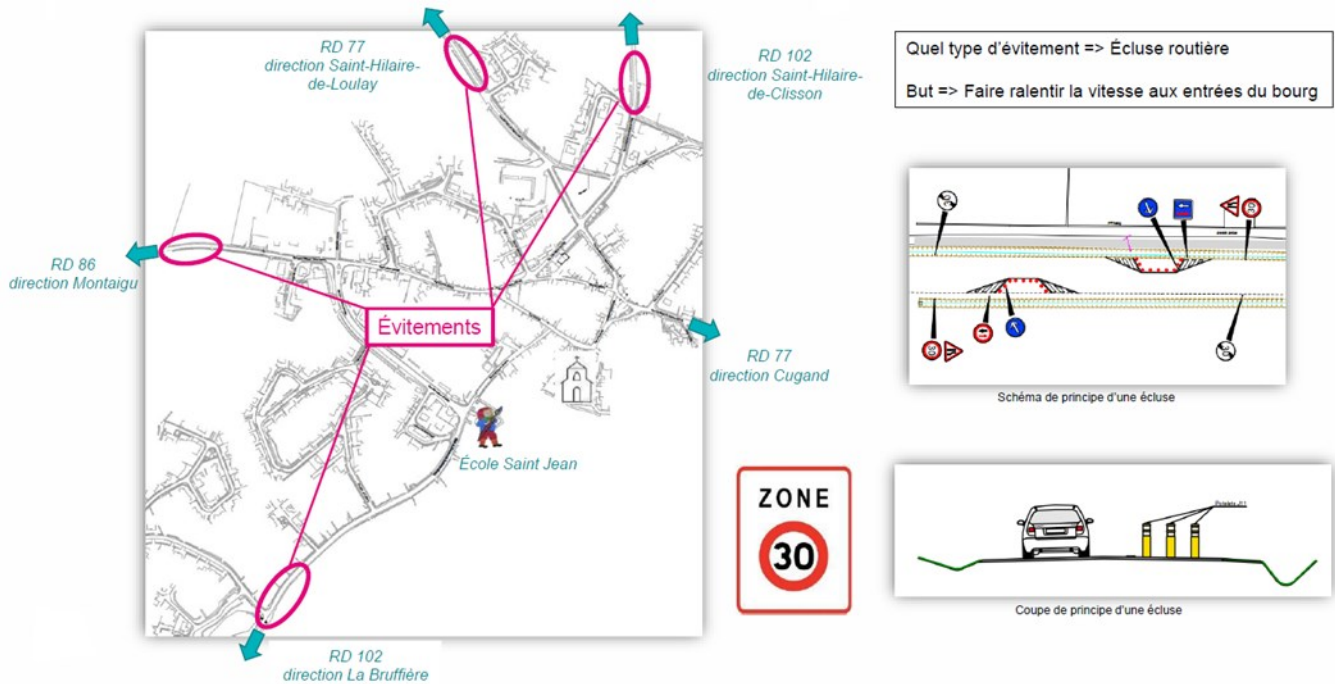
Circulation projetée :



la vie locale

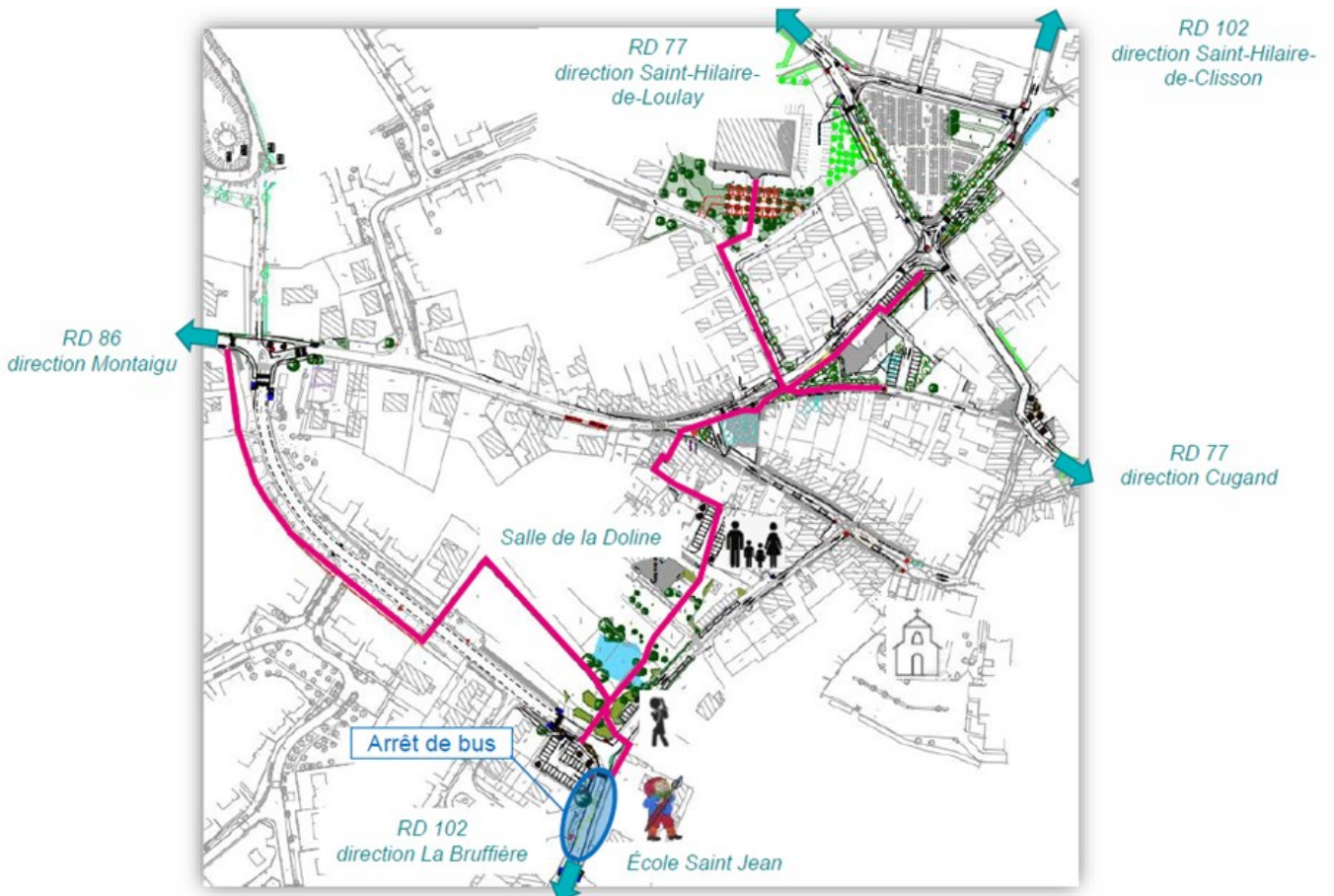
■ Création d'écluses en entrée de bourg :

Ecluse = Obstacles installés en quinconce pour le passage d'un seul véhicule à la fois avec un sens prioritaire.



L'entrée de bourg sur la RD 77 (vers Cugand) sera traité dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable entre La Bernardière et Cugand. Cet aménagement est également en cours d'étude.

■ Création de liaisons douces (piétonnes) :



Les plans présentés ne sont pas encore définitifs et sont donc susceptible d'évoluer.

la vie locale

- **De nombreux autres aménagements sont prévus pour réduire la vitesse de circulation et améliorer la sécurité des piétons et cyclistes :**
 - Carrefour devant l'école : Diminution de la largeur de la chaussée, création de quais d'accès aux cars aux normes PMR avec arrêt sur la chaussée, réaménagement du parking...
 - Carrefour route de Treize-Septiers, rue centrale et allée des écoliers
 - Carrefour du cimetière
 - Carrefour devant le café
 - Ajout d'une écluse rue centrale, proche du café, en venant de Treize-Septiers
 - Sécurisation de l'accès au périscolaire et centre de loisirs
 - ...

- **D'autres aménagements permettront de créer de nouvelles poches de stationnement :**
 - Rue de l'Ouche, depuis le carrefour de la boulangerie jusqu'à la salle des sports
 - Devant l'entrée de la salle des sports
 - Sous la future halle
 - Dans les jardins de la Doline
 - ...

Tous ces aménagements ont déjà fait l'objet d'une présentation en avant-première aux riverains de la rue centrale et aux représentants de l'école. Les remarques constructives lors de ces rencontres ont permis d'y apporter quelques modifications.

Le bourg de La Bernardière est traversé par 3 routes départementales. Ces aménagements vous seront donc présentés après validation des services de l'ARD (Agence Routière Départementale).

Bien entendu, les travaux ne seront pas tous engagés en même temps, néanmoins, certains aménagements peuvent être installés rapidement de façon provisoire (carrefour de l'espace Hestia ; Devant le périscolaire ; Modification du sens de circulation de la rue centrale...).



l'intercommunalité

▪ Assainissement : pensez à la vidange de votre installation

Pour préserver la durée de vie des installations d'assainissement non collectif, il est important de les entretenir et les nettoyer régulièrement.

Terres de Montaigu propose un service de vidange aux propriétaires : vidange des fosses ou microstations, inspection caméra des canalisations ou encore nettoyage des canalisations.

Ce service garantit des prestations de qualité réalisées par un professionnel agréé (SAUR), **des tarifs négociés**, le choix du type d'intervention, programmée sous 4 semaines ou urgente sous 48 heures et entre dans une démarche de développement durable, avec l'utilisation de camions économes en eau.

Tarifs et
Bons de commande
disponibles sur
www.terresdemontaigu.fr

▪ Espace en Ligne : mes démarches où je veux et quand je veux !

Faire ses démarches à n'importe quel jour ou quelle heure, c'est possible grâce à Mon Espace en Ligne !

Depuis quelques semaines, les démarches des services municipaux ou de Terres de Montaigu sont réalisables depuis le site internet de votre commune. Un rendez-vous pour une carte d'identité, un rendez-vous avec le Relais Petite Enfance... plusieurs démarches peuvent se réaliser à distance et de nouvelles seront déployées au fur et à mesure.

MON ESPACE EN LIGNE

Mes démarches où je veux et quand je veux !

Pour mon permis de construire, ma carte d'identité...

Retrouvez Mon Espace en Ligne sur le site internet de votre commune

TERRES DE MONTAIGU

MON ESPACE EN LIGNE

Mes démarches où je veux et quand je veux !

Pour s'inscrire à l'opération tranquillité vacances, pour prendre rendez-vous avec le Relais Petite Enfance...

Retrouvez Mon Espace en Ligne sur le site internet de votre commune

TERRES DE MONTAIGU

Mon Espace en Ligne propose également des liens utiles vers des services publics nationaux (PACS, permis de conduire...). Au quotidien, ce sont aussi des avantages : une connexion avec un identifiant unique (France Connect) et un suivi de l'évolution de votre dossier en ligne ou par mail. Alors n'attendez plus !

Retrouvez Mon Espace en Ligne sur le site internet de la commune : <https://www.labernardiere.fr/>



Ou cliquez directement ici

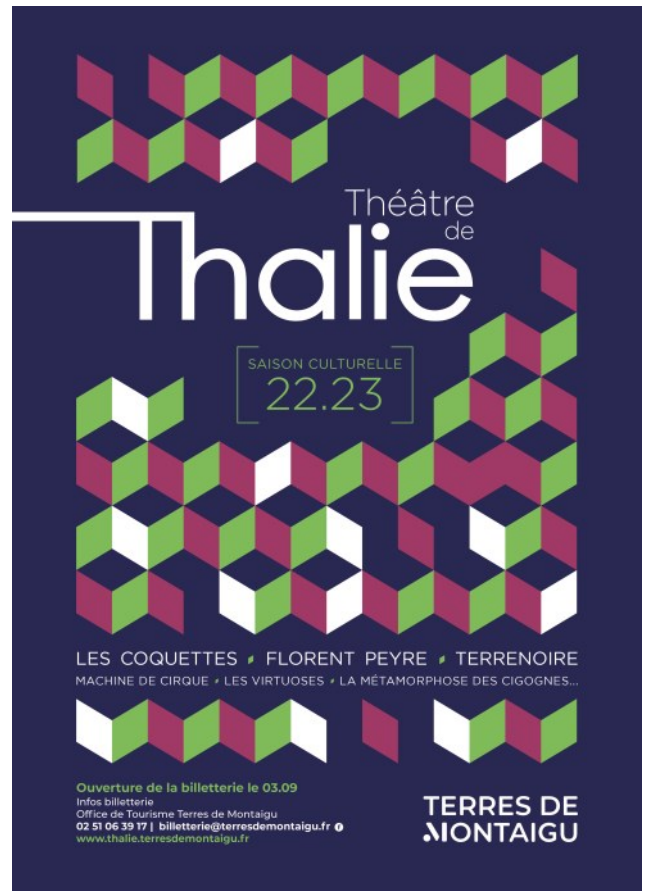
la culture

2022-2023 : une nouvelle saison percutante au Théâtre de Thalie

Avec 30 spectacles et plus de 130 artistes accueillis sur scène, la nouvelle saison culturelle de Thalie propose une programmation percutante et haute en couleurs, qui éveillera la curiosité de tous ! Ouverture de la billetterie : samedi 3 septembre pour les habitants de Terres de Montaigu.

“Les spectacles proposés seront grandioses, touchants, poétiques, incisifs, déjantés ou drôles, parfois tout à la fois, explique Antoine Chéreau, président de la communauté d’agglomération Terres de Montaigu. Créés pour la plupart, pendant ou après la crise sanitaire, on sent une énergie débordante qui s’exprime, un regard percutant qui se pose sur la société, en abordant des thèmes variés comme la parentalité, la place des femmes, la guerre, la recherche du bonheur...”

“Pour 2022-2023, le Théâtre de Thalie propose une programmation où théâtre, cirque, danse, musique, et humour se côtoieront sur la scène. Cette année, une attention particulière a également été portée aux plus jeunes avec des spectacles proposés en début de soirée à 19h ou le dimanche après-midi à 16h à des tarifs avantageux de 6€ ou 8€ la place., explique Anthony Bonnet, président de la commission culture de Terres de Montaigu. Comme l’année dernière, nous avons identifié des spectacles “découverte” pour inciter les abonnés à découvrir des créations moins connues.”



En détails...

14 pièces de théâtre

Parmi les 14 pièces jouées cette saison, citons par exemple “La métamorphose des cigognes”, écrite et jouée par Marc Arnaud, originaire de Vendée, qui vient de recevoir le Molière du “seul-en-scène”. A ne pas manquer : Florent Peyre qui incarnera, à lui tout seul, une vingtaine de personnages !

Des prouesses qui défient la physique

La saison culturelle débutera avec du cirque avec “zirka !”, une création d’artistes ukrainiens. Autres performances à venir avec le “Cirque Le Roux”, “Machines de Cirque” et “Sol bémol”.

De l’humour musical

De l’humour musical prendra place à Thalie avec des immanquables comme “ Les Virtuoses”, mélange d’humour, magie et virtuosités au piano, et les caractères bien trempés des Coquettes, un show ébouriffant qui mêle avec impertinence humour et chanson.

Côté musique

Côté musique, le duo des frères Terrenoire, récompensé aux Victoires de la musique dans la catégorie “Révélation masculine” sera présent au théâtre. Au programme également : l’Ensemble Baroque de Nantes Stradivaria, mais aussi le nouveau spectacle de Lili Cros et Thierry Chazelle. En fin de saison se tiendront les traditionnels concerts du conservatoire intercommunal de musique.

De la danse

Enfin, les amateurs de danse trouveront leur bonheur avec deux spectacles : “Petites virtuosités variées”, par les danseurs solistes de l’Opéra de Paris et “L’enfant et les sortilèges” qui est une adaptation pour le jeune public d’un opéra de Ravel, sur des textes de Colette.

Rappel des dates à retenir :

Samedi 3 septembre : pour les habitants de Terres de Montaigu, billetterie en ligne ou accueil physique (8h-16h) au Théâtre de Thalie

Samedi 10 septembre : pour tous, billetterie en ligne ou accueil physique et téléphonique à l’Office de Tourisme.

la culture

La médiathèque
La Caserne aux livres
présente



Jeux numériques et livres animés

A partir de 5 ans

Mercredi 24 août à 14h

Grâce à une table tactile, jouons ensemble avec notamment des personnages de la littérature jeunesse !
Et en plus des jeux de société proposés, des albums en réalité augmentée.

Renseignements et réservations auprès de la médiathèque.




LES ÉPHÉMÈRES
FESTIVAL ITINÉRANT



Du 8 au 22 juillet 2022

ENTRÉE LIBRE

TERRES DE MONTAIGU



« Les Éphémères » : le festival d'arts vivants revient cet été !

Du **8 au 22 juillet** se tiendra la seconde édition du festival itinérant des Ephémères. Ce festival est organisé par Terres de Montaigu et ses communes membres.

À ciel ouvert, dans un parc, sur la place de l'église ou sous les halles, Les Ephémères sont une invitation au voyage, une évasion de quelques instants et une aventure joyeuse et conviviale. Du 8 au 22 juillet, les Ephémères se déplaceront dans 6 communes du territoire pour inciter les habitants à (re)découvrir le théâtre et les arts de la rue : Treize-Septiers, Montaigu, Boufféré, L'Herbergement, Rocheservière et Cugand. Chaque représentation sera suivie d'un concert animé par des groupes locaux dans un esprit guinguette (restauration, boissons, danse...). 6 rendez-vous comme autant d'invitations à un voyage culturel autour d'expériences artistiques intenses, généreuses, sensibles, audacieuses et parfois déjantées.

Avec ce festival, Terres de Montaigu a à cœur de soutenir et de faciliter l'accès à la culture, et de permettre aux habitants de partager des moments de convivialité.

Vendredi 8 juillet, 19h,

Parc du Plan d'Eau, Treize-Septiers :

« La Dame de chez [Céline] Maxim » de la Compagnie vendéenne Le menteur Volontaire.

Dimanche 10 juillet, 17h,

Place de l'Hôtel de Ville, Montaigu :

« Un pour tous, moi d'abord » de la Compagnie Colegram.

Vendredi 15 juillet, 20h,

Espace Châtelet, Boufféré :

« Un os dans le cosmos », de la Compagnie Maboul Distorsion.

Dimanche 17 juillet, 17h,

La Clairière, L'Herbergement :

« Tascabilissimo ! » de Victoria Delarozière et Marta Dell'Anno

Jedi 21 juillet, 20h,

Site Saint-Sauveur, Rocheservière :

« Queen a man » de la Compagnie Ô Captain Mon Capitaine

Clôture du festival, vendredi 22 juillet, 20h,

Espace Culturel du Doué, Cugand :

« Entre nous » de la Compagnie Entre nous.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Envie de partir en vacances plus sereinement ?

Bénéficiez de l'opération tranquillité vacances, un service gratuit assuré par la police municipale intercommunale, en étroite collaboration avec la Gendarmerie.

Sur simple inscription, ce service de sécurisation assure le passage régulier d'une patrouille de police à votre domicile, pendant une absence de longue durée.

A chaque passage, la police vous informe par SMS et vous prévient en cas d'anomalie constatée.

Ce service est disponible toute l'année. [Inscription via Mon Espace en Ligne](#) sur le site internet de la commune :

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Inscription à l'Opération Tranquillité
Vacances (OTV)

ACCÈS DIRECTS



Famille



Médiathèque



Réservation du
court de tennis



Démarches en
ligne



Urbanisme



Annuaire des
entreprises



ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DE LA VOIE FERREE

LIGNE CLISSON-MONTAIGU

COMMUNES DE CUGAND, LA BERNADIÈRE ET MONTAIGU-VENDÉE

Du 25 au 29 juillet 2022

SNCF Réseau réalise des travaux de maîtrise de la végétation sur la ligne Clisson-Montaigu. Afin de limiter les impacts sur les circulations voyageurs, ces travaux se dérouleront en semaine du **lundi soir au vendredi matin, de nuit, de 21h30 à 5H30.**

Du 25 au 29 juillet 2022, le chantier se situera sur les communes de **Cugand, La Bernadière et Montaigu-Vendée**

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc...).

QUELS BÉNÉFICES ?



Préserver la sécurité des voyageurs, des agents et des circulations ferroviaires :

Assurer le bon fonctionnement des installations, la visibilité pour les conducteurs, un cheminement sans danger pour les agents lors des visites, l'évacuation des voyageurs et accès aux secours en cas d'urgence.



Garantir la ponctualité des trains :

Eviter les suppressions ou retards de trains imputés à la végétation (chute de feuilles mortes, heurts d'animaux, incendies aux abords des voies...)



Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sncf-reseau.com
ou contactez nous à l'adresse maitrisevegetationbzh@reseau.sncf.fr



les infos en +

La Protection Civile recrute des secouristes bénévoles



Vous voulez vous sentir utile ? Porter secours, assister la population vendéenne ? Vous êtes pédagogue et vous voulez former la population aux gestes de secours ? La Protection Civile de Vendée est faite pour vous !

La Protection Civile de Vendée, c'est quoi ?

La Protection Civile est la première association de sécurité civile en Vendée. C'est plus de 550 bénévoles secouristes engagés. Grâce à notre maillage territorial, retrouvez une antenne dans votre commune. En effet, l'antenne de Terres de Montaigu compte une jeune équipe dynamique de 22 bénévoles.

Nous sommes présents sur différents événements : sportifs, culturels ou festifs, sur le territoire la communauté d'agglomération et ses alentours ou en renfort dans tout le département et à l'échelle nationale. En 2021, c'est plus de 4093 heures de bénévolat assurées par nos secouristes.



Pour nous rejoindre, rien de plus simple !

Tu as plus de 14 ans ? Tu es motivé ?

Cela suffit ! Rejoins-nous !

Les bénévoles de la Protection Civile te formeront pour pouvoir porter secours et les accompagner sur les différentes manifestations.

Si tu souhaites t'engager, mais que le secourisme n'est pas fait pour toi, nous avons aussi besoin de personnes aux multiples compétences pour nos accompagner dans la vie de l'association (photographe, comptable...)

Tu n'as pas le temps de venir t'engager dans notre association ? Tu peux apprendre à porter secours par le biais de la formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Effectivement, la Protection Civile de Terres de Montaigu propose plusieurs sessions de formation chaque année.



Tu souhaites plus d'informations ou t'inscrire ?
Rends-toi sur <https://formations.protection-civile.org/>
Nos formations sont éligibles E-pass Région Pays de la Loire



Retrouvez-nous sur nos différents réseaux sociaux :
@protec85
notre site internet : protection-civile-vendee.org
ou par mail montaigu@protection-civile-vendee.org



les infos en +

▪ Rappel des règles concernant les bruits de voisinage :

L'été est propice aux fêtes en plein air, bricolage, jardinage...

Dans son arrêté du 31 mai 2022, M. le Préfet rappelle « qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage, de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Il convient donc de respecter quelques règles pour limiter les nuisances sonores et garder ainsi de bonnes relations avec son voisinage **en évitant les bruits provenant** :

- de chants et cris de toute nature
- de l'emploi de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, mégaphone...
- de l'utilisation de pétard ou autre pièces d'artifices
- de stationnement prolongé de véhicules, moteur tournant
- de l'utilisation de cyclomoteurs avec un dispositif d'échappement modifié...

Des dérogations peuvent être accordées ponctuellement par le Maire ou le préfet. La fête nationale, la fête du nouvel an et la fête de la musique font l'objet d'une dérogation permanente.

Les **activités de bricolage et jardinage** nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses...) sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les **propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

LOTO
AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

4 Septembre
CUGAND
ESPACE CULTUREL DU DOUÉ

Ouverture des portes dès 12h30, début 14h00
Réservation sur place ou par mail : telethonsplabernardiere@yahoo.fr

LOTS :
1 - Ordinateur
2 - Caddie alimentaire
3 - Bon d'achat
et de nombreux autres lots

1 carte : 3€
3 cartes : 8€
4 cartes : 10€
6 cartes : 15€
9 cartes : 20€

Organisé par
SAPEURS - POMPIERS
LA BERNARDIERE

l'état civil

Naissances :

- Mathilde LARIGNON, 5 rue de l'ouche, née le 2 janvier 2022
- Noé GUYOMARCH, 22 rue de la Croix du Houx né le 27 mars 2022
- Lilo BESLÉ, 655 La Brunelière née le 31 mars 2022
- Rachel GAMBU, 8 Domaine de la Roche née le 12 avril 2022
- Lévi BÉCOT, 568 Le Plessis Viau né le 28 mai 2022
- Valentin MONNET ROUZEAU, né le 11 juin 2022

Mariages:

- Sophie RAVENEAU et Damien LOIRET 30 avril 2022
- Audrey BEAUVOIS et Johann BOULET 28 mai 2022
- Pascal CIERCO et Virginie JAUNATRE 28 mai 2022
- Charly REVAULT et Claudia VIGNOLET 11 juin 2022

A noter

Collectes de sang :

Sur rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Vendredi 22 juillet 2022

de 15h30 à 19h30 à la Bernardière (salle de la Doline)

Vendredi 19 août 2022

de 15h30 à 19h30 à la Guyonnière (salle Agapé)

Mardi 27 septembre 2022

de 15h30 à 19h30 à St Georges de Montaignu (salle Dolia)

Vendredi 21 octobre 2022

de 15h30 à 19h30 à Montaignu (salle des fêtes)

Collectes des déchets :

- Lundi 18 juillet
- Lundis 1^{er}, 16 et 29 août
- Lundis 12 et 26 septembre
- Lundis 10 et 24 octobre



Attention, ces dates concernent toute La Bernardière sauf la Pénissière La Cour qui est rattachée à une tournée de La Bruffière.

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

facebook.com/Mairie La Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Les mardi, mercredi et vendredi :
de 9h00 à 12h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication :
Claude DURAND, maire de La Bernardière.

Avril 2022